

DELIBERATION N° 112/2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE VILLERVILLE**

**DATE DE
CONVOCAZION
26 octobre 2022**

L'AN DEUX MIL VINGT ET DEUX, le 17 NOVEMBRE, à 18h00 en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel **MARESCOT**, Maire.

**DATE D’AFFICHAGE
29 octobre 2022**

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Michel **DABOUT** - Madame Sophie **DIERRE** - Madame Corinne **DROUEN** - Monsieur Éric **ESTRIER** - Madame Catherine **FILIPOV** - Madame Catherine **LEFEBVRE** - Monsieur Germain **LELARGE** - Madame Emmanuelle **MELLOT-KRISTY** - Madame Sophie **NGUYEN VAN MAI** - Monsieur Didier **PAPELOUX**.

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

EXCUSÉS : Monsieur Vincent **VANDERSTUYF** donne pouvoir à Monsieur Michel **MARESCOT**, Monsieur David **MARES** donne pouvoir à Madame Catherine **FILIPOV**, Madame Anne **JOSEPH**.

Formant la majorité des membres en exercice.

En exercice	14
Présents	11
Votants	13

A été désigné en qualité de secrétaire : Madame Sophie **DIERRE**

**CREATION D’UNE BOULANGERIE
Aménagement de l’étage
Lancement de la consultation**

Monsieur le Maire informe l’ensemble du conseil municipal que l’aménagement de l’étage de la future boulangerie nécessite le lancement d’une consultation sous forme d’une procédure adaptée selon le Code de la Commande Publique.

Les travaux seront répartis en 9 lots :

- Lot n° 0 : Prescriptions communes
- Lot n° 1 : Démolition – Maçonnerie
- Lot n° 2 : Charpente bois
- Lot n° 3 : Couverture
- Lot n° 4 : Menuiseries extérieures
- Lot n° 5 : Plâtrerie sèche – Isolation - Menuiseries intérieures
- Lot n° 6 : Electricité– Ventilation
- Lot n° 7 : Equipements sanitaires
- Lot n° 8 : Carrelage
- Lot n° 9 : Monte-charge

Modalités de publicité : un avis d’appel public à la concurrence sera inséré sur le profil acheteur de la commune.

Le dossier de consultation fourni comprend :

- Le règlement de consultation
- L'acte d'engagement
- Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP)
- Le cahier des clauses techniques et particulières (CCTP)
- Le plan général de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé
- La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF)
- Les accords en matière d'urbanisme
- Les diagnostics
- Les avis de sécurité incendie et d'accessibilité
- Les plans

Les critères de jugement des offres

Le jugement des offres sera effectué dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont, avec leur pondération :

1 – Prix des prestations HT : 50 %

2 – Valeur technique : 50 %

APRES DELIBERATION

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés,

APPROUVE les éléments de l'appel d'offres pour l'aménagement de l'étage de la future boulangerie tels que présentés ci-avant.

AUTORISE le lancement de la procédure de consultation.

AUTORISE monsieur le Maire ou un adjoint le représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire

Michel MARESCOT

